

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 615

Artikel: Les femmes à la Foire d'échantillons de Bâle : (notes et impressions)

Autor: E.A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Si vous pleurez parce
que vous ne voyez plus
le soleil, vous ne verrez
jamais les étoiles.

RABINDRANATH TAGORE.

DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpfer ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER... 8.— Le numéro... 0.25 ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) relatifs pour la semaine de l'année en cours.
---	--	--

Pour une Ecole de la Personne

M. Louis Meylan, fort de son expérience de pédagogue, de directeur du Gymnase des Jeunes filles de Lausanne, et de l'autorité que lui donne sa charge de membre du Comité de la Société suisse des Maîtres secondaires, vient de publier sous ce titre une brochure¹ où il étudie à son tour la réforme de l'enseignement secondaire.

Nourri de la pensée bergsonienne, disciple aussi de Vinet, M. Meylan s'est efforcé de faire de l'Ecole supérieure de Lausanne, non seulement une préparation au baccalauréat, mais aussi une école des humanités féminines, en mettant l'accent sur les tâches maternelles et sociales. Il appelle de tous ses vœux une « école de la personne », par quoi il entend « un univers spirituel, autonome et relié ».

L'école, destinée à tous, doit néanmoins comporter une individualisation de l'enseignement, qui respecte et encourage les dons propres à chacun. L'amélioration de l'enseignement, toujours possible et toujours désirable, s'impose aujourd'hui sous la forme d'une indispensable adaptation aux circonstances nouvelles résultant des transformations auxquelles nous assistons.

M. Meylan aborde les problèmes permanents que doit résoudre le pédagogue : les fins de l'enseignement secondaire ne sont pas, comme certains parents le pensent, de permettre de « choisir un joli métier, qui soit presque un amusement ». Non, la fin de l'enseignement, c'est d'élever le niveau de l'élite, de l'élite fonctionnelle comme de l'élite spirituelle, l'élite fonctionnelle comprenant ceux qui remplissent dans l'Etat une de ces fonctions dont dépendent l'équilibre politique, la prospérité économique et la valeur morale du pays. Problème permanent que celui de la note, à laquelle on attache, paraît-il, trop d'importance, que celui des programmes, le programme des scientifiques et celui des classiques, que M. Meylan voudrait rapprocher par l'équivalence des baccalauréats, afin que les scientifiques ne se croient pas inférieurs aux classiques ; c'est pour cela que la « Communauté de travail pour l'étude du problème scolaire » (composée de pères et de mères, de membres de *Pro Familia*, de *Pro Juventute*, de la Nouvelle Société helvétique, de la Société vaudoise de philosophie, de la Société vaudoise de Médecine, des Etudes de Lettres, de professeurs supérieurs, de pasteurs), qui a pour tâche d'étudier la réforme scolaire, préconise un programme commun aux scientifiques et aux classiques jusqu'à l'âge de 13 ans. L'enseignement

sera donné à la fois par des spécialistes et par des pédagogues, ces derniers étant ces maîtres et ces maîtresses d'études qui s'intéressent plus directement aux élèves parce qu'ils les connaissent mieux, voient mieux leur travail et servent d'agents de liaison avec les maîtres spéciaux, entre les diverses disciplines, et avec la famille, à conditions qu'ils ne soient pas accablés de leçons et que leurs classes soient moins nombreuses.

La position humaniste renouvelle les trois vieux problèmes de l'éducation physique, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale ; M. Meylan y consacre la fin de son travail. L'équilibre corporel étant une des conditions de l'équilibre spirituel, une activité physique modérée stimulant l'activité intellectuelle, M. Meylan recommande deux heures de culture physique par semaine, une après-midi de sport et dix minutes de cultures physiques chaque matin. Une activité physique modérée, dit-il, mais nous savons hélas ! que l'agitation sportive dans laquelle nous vivons est tout ce qu'il y a de pire ; ce que l'on impose à la jeunesse studieuse s'ajoute aux jeux sportifs du samedi, du dimanche, si bien que les jeunes sont surmenés physiquement. Le sport est devenu un des aspects de la démagogie et sans être sorcier, on peut prévoir les funestes conséquences de cette manie sportive. Qu'on renonce, dit M. Meylan, à la superstition du local de gymnastique. Or loin d'y renoncer, on recense aujourd'hui ces salles de gymnastique. Ordre venu de Berne !

L'éducation intellectuelle, à côté de la culture proprement dite, s'efforcera de former le caractère, le sens critique, le jugement, de stimuler l'esprit d'initiative. A cette occasion, M. Meylan déplore l'agitation dans laquelle nous vivons, la superficialité, l'ignorance qui caractérisent notre époque « en dépit de l'information désordonnée qui s'est déversée sur nous depuis une vingtaine d'années et qui a proprement stupéfié les esprits ». On fera en outre l'éducation de la sensibilité en cultivant le goût de la poésie, — dans son sens le plus large —, des arts, de la musique ; l'école sera religieuse, ce qui ne signifie, pas confessionnelle, afin de faire des hommes et des femmes harmonieusement équilibrés, chez lesquels le caractère soit à la hauteur de l'intelligence et de l'intuition poétique, et dont l'esprit de service soit le mobile déterminant. L'école publique sera en outre une école d'éducation nationale où les élèves éprouveront l'interdépendance des Confédérés, le prix de l'unité dans la diversité, et feront de bons Suisses, prêts, s'il plaît à Dieu, à devenir de bons Européens.

Plaise au législateur de lire et de méditer les suggestions de M. Meylan. Il a fallu un demi-siècle pour réaliser cet enseignement ménager scolaire que les associations féminines réclamaient déjà à la fin du XIX^e siècle. Espérons que le législateur du milieu du XX^e, bien qu'il dédaigne encore la collaboration féminine, comprenne plus vite et travaille avec les pédagogues, à instaurer cette école de la personne qui doit nous faire un avenir meilleur.

S. BONARD.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.



Cliché «Fonds national pour l'extension des cultures».

La rude tâche des femmes dans la bataille des champs



Cliché «Fonds national pour l'extension des cultures».

(Voir article en 2^e page).

Association Genevoise pour le Suffrage féminin

Groupe d'Etudes

Constitué pour étudier, à la demande de notre Président internationale, Mrs. Corbett Ashby, quelques-uns des problèmes que posera l'après-guerre, « afin, disait-elle, que la voix des femmes soit aussi entendue au moment voulu, faute de quoi la paix se fera sans qu'elles puissent faire valoir leur opinion ».

Le « Groupe d'études des problèmes de l'après-guerre » de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, après six séances de libre discussion sur quelques sujets introduits à tour de rôle par l'un de ses membres, formule en résumé de ces débats les conclusions suivantes :

1. La démocratie est la forme politique qui respecte le plus la personnalité humaine. Elle ne peut donc admettre de différence ni de droit ni de fait entre les sexes, les confessions et les races.

Sa valeur dépend de la valeur morale de la totalité des individus. Par conséquent, elle exige de ceux qui la composent le sentiment de leur responsabilité vis-à-vis de l'ensemble et l'effort vers plus de justice et plus de possibilités de développement individuel.

2. La démocratie est de tous les régimes celui où la liberté de l'individu peut être le mieux garantie.

3. La démocratie est de tous les régimes celui qui garantit le mieux la paix. Il est donc

nécessaire, vu l'interdépendance actuelle des nations, que le régime démocratique soit universalisé.

4. L'existence de souverainetés nationales est une source de conflits entre Etats. Or, de même que le régime démocratique garantit les droits individuels sur le plan national, une organisation internationale limitant les souverainetés nationales garantira la paix, l'indépendance des Etats, et tous les droits de la personnalité humaine, sans distinction de sexe, de race, ni de religion.

5. L'économie devant assurer à tous le plus grand bien possible, le Groupe a examiné quel système atteindra le mieux ce but, tout en respectant les droits imprescriptibles de l'individu.

La suppression du contrôle des changes et de toutes les barrières douanières entre les Etats membres de l'organisation internationale, ainsi qu'une législation internationale du travail émanant de cette organisation, sont indispensables à la paix et à la sécurité économique.

Une partie du Groupe juge ces postulats suffisants, à condition d'y ajouter l'interdiction des trusts.

Une autre partie estime en outre indispensable une planification générale de l'économie internationale guidée par les desirs des consommateurs, avec élimination du profil particulier.

Une femme députée à la République Dominicaine

M^{lle} L. Napier, romancière bien connue, vient d'être la première femme élue au Conseil législatif. Détail touchant : elle y remplace son mari décédé il y a deux ans.

Les femmes à la Foire d'Echantillons de Bâle

(Notes et impressions)

Déjà dans la halle N° 1, le visiteur rencontre aux stands d'art décoratif quelques exposantes, mais cette fois encore les femmes ne sont qu'une minorité parmi la foule des exposants : c'est tout juste si l'on en compte une douzaine ! Cependant, c'est avec satisfaction que l'on trouve un ménage qui expose un modèle de tabliers imperméables, et un peu plus loin, comme représentants d'une nouveauté d'ordre technique, deux collaborateurs, homme et femme, qui paraissent s'entendre très bien ! De plus, il est permis de supposer que la femme joue un rôle important dans les boulangeries et confiseries que l'on rencontre à cette Exposition ; de même que parmi les employés de la Foire, les femmes sont en très grand nombre parmi les interprètes et les gardes des différents stands, des produits

desquels elles démontrent la valeur. Enfin l'on ne peut que se réjouir que, malgré l'espace restreint dû à l'affluence d'exposants, les Sociétés féminines bâloises aient pu installer comme d'habitude une « Salle de repos », dont les sièges confortables et le thé bouillant sont fort appréciés par le personnel féminin de la Foire.

Voilà pour la participation des femmes à cette grande manifestation de l'activité économique de notre pays. Quant à ce qui peut les y intéresser tout spécialement, il faut signaler tout ce qui montre nos capacités d'adaptation aux difficultés actuelles, toutes les inventions faites pour économiser le savon, le charbon, le bois, l'électricité... Ceci surtout dans les halles 3, 4 et 5, consacrées aux articles de ménages, au gaz et à l'électricité. Le manque de charbon a pour conséquence directe le développement des applications de l'électricité à la cuisine, au chauffage, au repassage : la fabrique « Therna » notamment expose dans ces branches des appareils très intéressants, entre autres un fer à repasser électrique dont la température est réglée automatiquement par ce fer lui-même. Nous en trouvons un autre spécimen au stand très suggestif du laboratoire d'essais de l'Association des ménagères, stand qui nous montre toute une série de nouveautés en matière d'économie domestique, toutes scientifiquement examinées par des expertes, qui peuvent alors les recommander comme véritablement utiles et pratiques.

La branche du textile porte aussi la marque des temps de guerre : à côté de nos vieilles connaissances en tissages de coton, de fil et de laine, nous trouvons un grand nombre de créations éprouvées en cellulose, soie artificielle, laine de bois, etc. Toutes ces étoffes sont fort jolies, peuvent être lavées à fond, sont pour la plupart infroissables, et aussi agréables au toucher que de la laine fine. La question se pose évidemment si elles seront aussi chaudes en hiver ? mais d'autre part il paraît certain qu'elles seront encore employées, lors du retour à des temps normaux, pour d'autres buts que celui de remplacement qui est surtout le leur aujourd'hui. Notons que notre « Tissage bâlois », dont la réputation de sérieux n'est plus à faire, s'est mis aussi à travailler ces étoffes, à côté de ses tissages de véritable fil, et a obtenu des résultats fort séduisants.

Si l'influence des temps de guerre est marquée dans ces halles-là, elle est moins sensible dans celles qui sont consacrées à la dégustation. Certes, le chocolat en plaques a disparu partout d'une manière générale, mais les occasions de dégustation de douceurs ou d'aliments carnés ne

manquent pas ! seulement elles ne sont pas précisément bon marché, et on ne les obtient que rarement sans coups ! A côté de beaucoup, beaucoup trop, d'alcool, le stand du cidre doux constitue un excellent exemple de l'emploi des fruits autrement que par la fermentation, et le stand du lait et les cafés antialcooliques ne manquent pas à l'appel...

...Mentionnons en terminant l'exposition très impressionnante à la halle No 8 de l'Office fédéral de l'économie de guerre. Son bâtiment, qui, en dépit de toutes les difficultés possibles, a cependant été terminé à temps, est lui-même, avec son toit ingénieusement édifié en bois, un enfant des temps de guerre, et prouve combien l'on doit, en mettant en valeur des matières premières de notre pays, les économiser partout où cela est possible et les employer là seulement où elles sont irremplaçables.

Toute cette exposition est bâtie sur des bases



Sous le signe de l'épi à la croix fédérale

N. D. L. R. Aujourd'hui 2 mai, et demain, 3 mai, l'on verra partout en Suisse le petit insigne qui figure ci-dessus, au profit du « Fonds national pour l'extension des cultures ». Ce Fonds, on le sait, est destiné à venir en aide à ceux qui, faute de ressources suffisantes, ne peuvent accomplir les tâches qu'impose à chacun de nous le plan Wahlen pour parer aux nécessités de notre ravitaillement : petits agriculteurs, paysans des vallées de montagnes, citadins cultivant leur jardin, etc. Les femmes ont leur part dans cette rude tâche, qui exige d'elles, les circonstances l'ont prouvé, un surcroît considérable de travail : aussi traduisons-nous ci-après l'appel que nous adresse à ce sujet l'Association suisse des paysannes, et qu'illustrent diverses formes d'activité féminine dans la bataille des champs que l'on trouvera dans ce numéro de notre journal :

...L'épi à la croix fédérale est pour nous aussi, femmes, un emblème de bonne volonté. A le voir se dresser sur la terre qui semble encore dormir, mais dans les profondeurs de laquelle germe déjà le grain du blé de demain avec lequel se fera notre pain, l'on ne peut qu'éprouver confiance et courage.

Regardons les montagnes et les vallées de notre pays, ses coteaux ensoleillés, et ses pentes balayées par le vent du nord, et disons-nous que tous ne sont pas également favorisés, que chacun ne possède pas un coin de terre au soleil ou dans une région fertile, et que c'est le rôle de ceux qui sont privilégiés de venir en aide à d'autres par un geste de large fraternité. Nous, femmes, tout spécialement songeons à celles de nos sœurs qui, sous ce signe de l'épi, voient grandir leur tâche et croître leurs soucis, et faisons l'effort nécessaire pour leur épargner ces difficultés. Car le Fonds national pour l'extension des cultures nous permet de leur aider de façon pratique en leur tendant une main secourable. Femmes suisses, vous avez déjà prouvé souvent votre bonne volonté : achetez toutes les 2 et 3 mai prochain, pour le porter comme insigne de votre geste de fraternité, l'épi à la croix fédérale.

ASSOCIATION SUISSE DES PAYSANNES.



Les femmes et les livres

Quelques récents romans d'auteurs féminins confédérés¹

...Dans son récit *Mangiarda*,² Tina Truog-Saluz, une Engadinoise, évoque, par le portrait qu'elle trace du père de son héroïne, la figure d'un de ces confiseurs grisons du siècle dernier, qui, ayant émigré en Italie, avaient réussi, à force d'énergie et de capacité, à devenir propriétaires de ces remarquables établissements que l'on trouve encore aujourd'hui dans certaines villes de l'Italie méridionale. Mais à côté de la lutte à mener pour atteindre honnêtement cette position, on trouve aussi chez eux, et le roman ne se fait pas faute de

¹ Nous traduisons les analyses d'œuvres et les jugements qui suivent d'une étude de Mme E. Binz-Winger, qu'a publiée notre confrère, *Die Katholische Schweiz*, dans son numéro de décembre 1941. Le point de vue auquel se place Mme Binz pour apprécier ces différents ouvrages peut différer parfois du nôtre, mais il n'en est pas moins intéressant à connaître. (Note de la traductrice.)

² Fried. Reinhardt, Bâle, éditeur.

strictement schématiques : à l'entrée un graphique montre quelles sont, en temps de paix, les relations étroites entre notre économie et celle de l'étranger, et fait réaliser comment une forte proportion de nos concitoyens vivait uniquement de l'exportation de nos produits et de l'industrie des étrangers. D'autres tableaux nous rappellent les précautions successivement prises par nos autorités : constitution de réserves de provisions, répartition équitable autant que possible des denrées de première nécessité et des charges financières, lutte contre l'accaparement et le marché noir. Un tableau très frappant nous permet de comparer le niveau de vie relativement satisfaisant qui est le nôtre avec celui d'autres pays, et de nous rendre compte combien il est juste que ceux-ci fassent appel à notre aide secourable.

Dans la halle centrale sont exposés tous les produits de remplacement de matières premières qu'à créés chez nous notre industrie chimique si remarquablement développée. Cette exposition-là pourrait bien s'intituler « Aux merveilles de la chimie ! » car il est admirable de voir tout ce que l'on peut inventer en matière d'applications pratiques de cette science avec de l'air, de l'eau, du bois, de la chaux, du sel, etc. ; tout ce que l'on crée pour remplacer les matières premières qui nous manquent, ou pour n'employer qu'avec parcimonie celles qui nous viennent de l'étranger, et qui nous

sont indispensables, comme le charbon avec ses innombrables dérivés. Une autre forme de l'économie de guerre est présentée de façon très frappante : c'est celle de la récupération, où l'on se rend compte comment sont transformés les débris et déchets qu'avec un peu d'attention et de persévérance chacune de nous peut livrer même en petites quantités : papier, carton, os, vieilles étoffes, vieux caoutchouc, vieux plomb, ... sont utilisés pour produire des matières neuves, des graisses, du savon, des bougies ; et même dans les eaux ménagères de grandes entreprises collectives (hôtels, institutions diverses), l'on récupère de quoi fabriquer des engrais chimiques. Il y a là une belle leçon qui montre ce que peut l'intelligence et la volonté d'un peuple dans des temps aussi difficiles que les temps actuels.

E. A.

(Résumé et librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt).

L'abolition de la réglementation de la prostitution au Mexique

Les Etats-Unis du Mexique ont récemment aboli toute réglementation de la prostitution. Ce régime avait été introduit en 1864 par l'empereur

Femmes électrices, comment voteriez-vous demain ? Initiative Pfändler

L'électeur suisse se prononcera le 3 mai sur une initiative constitutionnelle réclamant une réorganisation du Conseil national. Cette initiative, due à M. Pfändler, a réuni 75.000 signatures, dont la moitié proviennent du canton de Zurich. Elle semble due plutôt aux agissements d'un clan, le « Landesring » qu'à un besoin populaire général.

Des réformes proposées, plusieurs pourraient certainement rendre des services ; mais ce sont de petits moyens, impropres à résoudre les critiques soulevées contre notre Parlement. Voici, ce que propose l'initiative : Le quotient électoral donnant droit à un député serait à élever de 22.000 à 30.000 âmes, ce qui ferait baisser le nombre des députés de 187 à 140 environ. Ceci, pour réduire la durée des débats parlementaires et en augmenter le rendement. Il semble que le saut est un peu fort, le Parlement ayant pour mission de représenter les intérêts très divers de tout le pays. Pour certains cantons, la représentation populaire deviendrait presque une doublure de celle du Conseil des Etats, et proportionnellement les cantons à population nombreuse perdraient plus que les petits, les excédents de 15.000 âmes donnant droit à un nouveau représentant.

En second lieu, cette initiative nous apporte la suppression du cumul officiel des candidats — celui des partis, imprimé sur les listes — mais le cumul privé reste admis. Nous pensons que cette mesure serait utile pour atténuer l'influence du parti et faire ressortir la personnalité du candidat.

Enfin, cédant à un désir de rajeunissement, moderne et légitime, une limite d'ancienneté est imposée aux candidats, qui ne seraient éligibles que pendant trois périodes succes-

sives de 4 ans, puis éliminés pendant les deux périodes suivantes. L'introduction de cette mesure coûterait leur mandat à 60 députés pour cette première fois ! Le principe d'une alternance plus fréquente n'est certes pas mauvais ; mais un changement aussi important en ce moment pourrait menacer l'équilibre politique dans notre période troublée et incertaine.

Une autre mesure nouvelle, mais peu heureuse, demande qu'avant les élections la profession et les mandats d'administrateurs éventuellement exercés par le candidat soient publiés officiellement, et que les sociétés dépendant d'entreprises étrangères soient désignées comme telles. Or, ce sont là des mesures qui peuvent figurer dans une loi électorale ou un règlement mais certainement pas dans la Constitution. Les partis peuvent se charger de faire ces recherches-là.

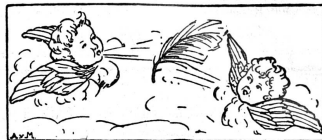
Pour terminer, deux dispositions transitoires semblent révéler le véritable but de l'initiative en stipulant des procédés semblables à ceux qui sont prévus pour une révision totale de la Constitution : Une réélection du Conseil national aura lieu dans les trois mois suivant l'acceptation de cette modification et une réélection complète du Conseil fédéral aura lieu à la première session suivant le renouvellement du Conseil national. Nous savons tous que seul un gouvernement ferme et stable peut faire face aux grandes difficultés que traverse notre pays. En ouvrant la porte à une lutte politique agitée, et éventuellement à des transformations profondes de structure politique d'ici trois mois, — selon le degré de propagande qui serait mis en branle pour les réélections — cette dernière disposition suffit à elle seule pour faire recommander, sans hésitation aucune, le rejet d'une initiative, dont les dangers sont trop graves pour être compensés par quelques réformes de second ordre.

A. L.

Maximilien. Le texte voté maintenant par le Congrès de la République punit désormais la tenue d'une maison de prostitution. Le contrôle médical et policier des prostituées « libres » est aussi supprimé.

Ces mesures ont été prises devant l'inefficacité médicale du système réglementariste, et pour que l'Etat n'encourage plus le proxénétisme. Par contre les vénériens des deux sexes ont l'obligation de se faire soigner.

L'Argentine, le Brésil et quelques autres pays latino-américains ayant déjà abandonné le système de la réglementation au cours des dernières années, il ne subsiste donc plus que sur une étendue très limitée de l'hémisphère occidental.



DE-CI, DE-LA

„Parlons d'œufs...“

Ceci est le titre de la spirituelle *Revue* du Casino de Genève, à laquelle une de nos correspondantes faisait dernièrement allusion ; mais cela est aussi — et sans que cette imitation soit voulue, nous le présumons — le thème d'une des récentes circulaires que l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation adresse régulièrement à la presse féminine, en la priant de transmettre à ses lectrices les recommandations et informations qui leur sont utiles. Cette circulaire donc « parle d'œufs », et aussi du marché noir que commettent avec eux, et souvent innocemment, certaines acheteuses et vendeuses, et encore de leur mise en conserve dès maintenant, qui s'avère indispensable ; mais elle touche aussi à bien des points intéressant la vie domestique quotidienne, tels que la remise de coupons de repas par les femmes de ménage et les travailleuses à la journée, la nécessité qui se fait de plus en plus urgente d'économiser nos denrées, nécessité qu'impose d'ailleurs le récent arrêté du Conseil fédéral, la récupération des boîtes de conserve, l'attribution de cartes alimentaires aux nouveaux-nés, etc., etc.

Ajoutons que des documents utiles sont annexés à ces circulaires, tels qu'un important rapport sur le séchage des fruits et des légumes de l'été dernier (rapport accompagné d'une carte de la Suisse qui fait toucher du doigt à quel point la Suisse romande est en retard à cet égard sur la Suisse centrale et orientale), et une brochure illustrée de façon amusante sur les meilleures méthodes à employer pour conserver ses provisions. (On peut se procurer cette brochure au prix de 10 centimes pièce pour une commande de 20 exemplaires à l'Office fédéral du Travail (Section de la formation professionnelle).

Et toujours les salaires féminins...

N. D. L. R. La citation qu'a faite un de nos derniers numéros du fragment d'un discours du directeur de l'Hôpital cantonal de Lausanne nous a amené communication d'une coupure de la *Sentinelles* sur des salaires féminins, actuellement payés à Lausanne également. Nous reproduisons ces chiffres sans commentaires :

Il y a quelques semaines, une jeune fille, pourvue de son certificat d'apprentissage de

tit fatalement à la catastrophe. Et lorsque à la fin tout rentre dans l'ordre, et que des symptômes de transformation se montrent chez cette dangereuse créature, subsiste pourtant le fait irréparable de la mort d'une fille en terre étrangère. Chez Marta Niggli, l'étude des problèmes est poussée plus à fond que chez Lisa Wenger, les buts qu'elle se pose sont présentés de façon plus artistique, ses moyens d'exécution différents ; elle possède à fond le talent de rendre sensible l'atmosphère d'une situation intérieure, elle surveille davantage son style comme la construction de son roman. C'est ainsi que les gens et les événements de Rödendal, ne nous sont pas dépeints directement, mais par l'intermédiaire d'une parente suisse d'Aglaja, qui a quitté comme elle son pays pour la Suède, et sur qui repose la tâche, non seulement de s'adapter à ce nouveau milieu, par quoi elle devient un personnage important du roman, mais encore de donner à celui-ci par son récit à la première personne la forme qui lui est propre.

La première œuvre d'une jeune Schaffhousoise, Ruth Blum : *Ciel bleu et terre verte* est un livre débordant de poésie, de sentiment humain, de vie intérieure, et tout éclairé par le rayonnement d'un humour aisé. C'est l'histoire de la petite Régine, qui croit dans un village vigneron du Klettgau, dans une vaste maison paysanne au large toit, entre un grand-père toujours plongé dans un monde de légendes et qui lance vers le ciel bleu ses mélodies harmonieuses, et une grand-mère capable, pra-

maine des Ochsner, dont tous les rouages vivants sont magistralement dépeints, et le monde ensoleillé du Tannenbergr, propriété d'un frère pieux et modeste, n'épuise pas toutes les ressources du talent de conteur de Lisa Wenger, et elle ajoute encore à son roman l'histoire d'un autre domaine, ce qui lui fournit l'occasion de poser le problème épineux de la situation d'un homme que des liens étroits attachent à deux femmes. Que la solution de ce problème soit apportée par la mort seulement montre la frontière que, en dépit de son grand talent de conteur, en dépit de tout ce qu'elle a pu écrire en matière de moralité publique, Lisa Wenger n'a pu franchir en sa qualité de représentante du roman psychologique au XIX^{me} siècle.

C'est aussi la puissance dominatrice d'un membre de la communauté familiale et ses conséquences dangereuses qu'évoque le récent roman d'une femme auteur argovienne, Marta Niggli dans *La ferme de Rödendal*.¹ Seulement cet être autoritaire n'est ici plus un homme, mais une femme, Aglaja, une Suisse-sse mariée au Suédois Rödendal, et qui cache derrière l'apparence d'une créature féminine tendre et douce, à la voix assourdie, un caractère tout de dureté, de calcul et d'égoïsme. Non seulement elle domine son brave homme de mari, qui ne se doute de rien, et ses deux enfants, déjà beaucoup plus clairvoyants ; mais encore elle emploie, pour arriver à ses fins, ceux qui fréquentent ce domaine à la large hospitalité, et crée ainsi une dangereuse tension, qui aboutit

l'évoquer, une caractéristique typique de tous les Grisons à l'étranger : leur amour et leur fidélité pour leur patrie d'origine. Les vacances passées dans le village de leurs ancêtres ramènent forcément les enfants Valentin à leur souche natale, à laquelle Mangiarda se trouve, de par sa destinée de femme, attachée pour toujours. Ce volume apporte une nouvelle preuve de l'amour de l'auteur pour sa patrie grisonne, pour ses mœurs et ses coutumes, si bien que ce livre, d'une haute tenue morale, se lit avec plaisir malgré son ornementation romantique.

Hans Peter Ochsner,¹ le dernier roman de Lisa Wenger,² paru peu avant sa mort, se passe dans une petite ville du Jura bôlois au bord de la Birse. Ce livre emprunte son titre à la figure admirablement dessinée et psychologiquement fouillée du riche paysan et conseiller municipal, Hans Peter Ochsner, qui dirige seul une vaste entreprise, sa femme à ses côtés n'étant qu'une ombre effacée. Là encore Lisa Wenger a traité le problème d'une éducation faussément comprise, uniquement dirigée vers un but égoïste, et cause par conséquent de malheurs. En effet ce n'est que la maladie, par laquelle le bon Dieu brise l'orgueil du terrible chef de famille, qui finit par adoucir la vie dans la riche demeure paysanne. Mais le contraste entre le sombre do-

¹ Editions « Morgarten », Zurich.

² Nous rappelons l'étude de notre collaboratrice Marianne Gagnebin qu'a déjà publiée notre journal sur Lisa Wenger au moment de sa mort (N° 605).

¹ Guilde du Livre « Gutenberg » Zurich.

² Huber, Frauenfeld, éditeur.